

## Les Ateliers de la Serre Che Glacier – 28-29 mars 2025

### Conditions d'inscription et de participation

#### 1 Les ateliers

Les ateliers sont des sorties en ski de randonnée encadrées par des personnes compétentes (initiateurs FFME, moniteurs ESF, guides de haute montagne).

Chaque groupe de 4 à 8 participants sera donc encadré et bénéficiera de conseils personnalisés sur le week-end.

Niveau découverte :

- 1. Découverte aux sommets.** Un début d'approche en télésiège avant de mettre les peaux pour découvrir le ski de randonnée en prenant de la hauteur. (6 participants) - ESF
- 2. Découverte & DVA :** découverte de l'activité et initiation à la recherche avalanche. (6 participants) - ESF

Niveau initié :

- 3. Ski & nivologie :** une randonnée à skis lors de laquelle votre encadrant vous initiera à l'étude du manteau neigeux. (8 participants) - FFME

Niveau perfectionnement & confirmés :

- 4. Dré dans l'Pentu :** abordez le ski de pente raide aux abords du domaine de Serre Chevalier (6 participants) - ESF
- 5. Ski 4x4 X ATOMIC :** C'est le printemps ! Avec notre partenaire Atomic, c'est moment idéal pour se perfectionner en descente sur tous types de neiges. (6 participants) - ESF
- 6. Course Poursuit' :** Traversée du Dôme du Monêtier. Une aventure en petit groupe à la découverte des techniques de ski alpinisme (4 participants) – Bureau des Guides de Serre Chevalier

L'organisation de chaque atelier est confirmée à partir de 4 participants.

Si tous les ateliers sont complets, une liste d'attente sera mise en place.

Le programme et l'itinéraire sont donnés à titre indicatif : ils pourront être adaptés en fonction des conditions nivo-météorologiques du jour ou du niveau des participants.

Les ateliers se déroulent au départ du Monêtier les Bains. Un accès via remontées mécaniques est prévu pour certains ateliers : le forfait est alors inclus dans les frais d'inscription.

#### 2 Conditions de participation

Les ateliers de la Serre Che Glacier sont destinés à toutes personnes de 14 ans et plus, désireuses de découvrir ou de se perfectionner au ski de randonnée, licenciées à la FFME ou non, adultes de tous âges, jeunes accompagnés d'un adulte (inscription obligatoire dans le même groupe pour tout mineur et l'adulte référent). L'encadrant de l'atelier pourra être amené à statuer sur la participation d'une personne mineure.

Les participants devront être en bonne forme physique.

Pour les ateliers perfectionnement, une expérience du ski de randonnée est requise (rythme de montée de l'ordre de 300m/h minimum, maîtrise des conversions et capacité à skier tous types de neiges jusque 35° de pente).

L'atelier Course Poursuit, nécessite en sus : un rythme minimum de 450m/h à la montée, la maîtrise du ski sur neige dure jusque 40°, une première expérience de cramponnage et des notions sur les techniques d'encordement.

Tous les participants régulièrement inscrits dans le cadre de la présente manifestation bénéficient des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par le Team Hautes-Alpes et les partenaires chargés de l'encadrement. La présente manifestation ne comprend aucune garantie d'assurance de personne (frais médicaux, capital décès, invalidité, ...).

Pour les non licenciés, il peut être dans mon intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de mon choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels, les frais d'assistance rapatriement auxquels ma participation peut m'exposer.

### **3 Matériel**

Chaque participant devra se présenter le jour des ateliers avec au minimum :

Casque, skis de randonnée, peaux, couteaux, chaussures, bâtons, DVA, Pelle, Sonde.

Sac à dos, gourde, vivres de course, vêtements chauds, gants, lunettes.

*Pour l'atelier Course Poursuit : harnais, un piolet, crampons réglés aux chaussures de ski, système d'assurage, 2 mousquetons de sécurité, 2 autobloquants (dont un en cordelette), 2 grands anneaux de sangle, une broche à glace.*

Il est possible de découvrir le matériel des partenaires de l'événement sur place dans la limite des stocks disponibles (pas de réservation préalable). Les participants ne doivent en aucun cas compter sur ce matériel en prêt et doivent s'assurer d'avoir tout à disposition.

### **4 Tarifs d'inscription**

Ateliers découverte, initiés & perfectionnement : 25€

Course Poursuit : 45€

Licence découverte FFME (obligatoire pour les non licenciés) : 5€

L'inscription comprend la participation aux ateliers et l'accès aux remontées mécaniques lorsque celles-ci sont requises.

Il est possible de réserver en sus le repas du vendredi soir.

La participation aux autres animations de la Serre Che Glacier (voir programme) est gratuite.

### **5 Modalités d'inscription**

Les inscriptions se font en ligne sur le site *helloasso*, avec un paiement par CB.

Les inscriptions sont possibles sur place sous réserve des places disponibles, avec règlement par chèque ou espèces.

## 6 Lieu et heure de Rendez-vous

Le rendez-vous est fixé Salle du Dôme au Monétier les Bains.

### Vendredi 28 mars :

Les participants **devront se présenter la veille des ateliers, vendredi 28 mars entre 16h et 20h** pour une vérification de leur matériel. Ils pourront rester pour le dîner d'avant course (15€ sur inscription) et la Table Ronde « *Le facteur humaine dans la pratique des sports de montagne* » qui suivra le repas.

Les participants sont vivement invités à participer au **briefing de course, à 18h00**, qui abordera les conditions nivologiques et météorologiques du samedi.

### Samedi 29 mars :

Ateliers n° 1 ; 4 ;5 ;6 : **5h45 devant la salle du Dôme** pour emprunter le télésiège de Bachas à 6h00. ATTENTION : Soyez à l'heure ! Ces ateliers étant soumis à l'emprunt des remontées mécaniques dans le cadre d'une ouverture spéciale anticipée, les groupes ne pourront pas attendre les retardataires.

Atelier n°2 ; 3 : **8h15 devant la salle du Dôme.**

## 7 Annulation et remboursements

En cas d'annulation de la part de l'organisateur, les participants seront remboursés.

En cas d'annulation de la part du participant, les conditions suivantes s'appliquent :

- Annulation avant J-30 : remboursement total moins 5€ de frais de gestion
- J-30 à J-15 : remboursement de 50%
- J-15 : pas de remboursement.

La licence journée sera remboursée jusqu'à J-5.

Notez qu'en cas d'annulation pour cause de blessure, certaines assurances prennent en charge les remboursements de stages sportifs annulés (FFCAM...).

Renseignements, compléments d'information : [contact@serrecheglacier.fr](mailto:contact@serrecheglacier.fr)